

SERVICE DES

TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME & APPARENTÉS

DIAGNOSTIC RECHERCHE FORMATION ACCOMPAGNEMENTS

> 1 NAISSANCE SUR 100 CONCERNÉE



sesaf

DGCS





auticme



Un Service pour l'accompagnement spécialisé en accord avec les bonnes pratiques cliniques issues des recommandations internationales.

MISSIONS

Mettre en œuvre une approche transdisciplinaire (Santé/ Social/ Education) et partenariale (personne concernée, famille et proches aidants, professionnels de première et deuxième ligne).

Assurer une investigation spécialisée et individualisée débouchant sur une proposition d'orientation des soins et de l'accompagnement de la petite enfance à l'âge adulte. Contribuer à une détection et à un traitement précoce des TSA.

 Assurer une cohérence et une continuité des prises en charges tout au long du parcours de vie.

Prévenir l'apparition des troubles graves du comportement et les crises, et favoriser les transitions maîtrisées (gestion de l'urgence et de la crise, hospitalisation si nécessaire et travail collaboratif avec les ESE pour favoriser le retour des personnes en structure d'accueil). Favoriser l'accès aux soins somatiques pour les personnes concernées.

Le service TSA, en tant que centre expert, a également pour missions de :

Mettre en œuvre un plan de formation destiné à des professionnels d'horizons très divers. Ces formations intéressent également les familles et proches aidants en complément à l'offre proposée par les associations de parents.

- Conduire des mandats d'évaluation et de conseil auprès des structures accueillant les personnes adultes avec TSA et/ou DI.
- Conduire des projets de recherche orientés vers l'amélioration des stratégies de détection et d'accompagnement des personnes.



SERVICE DES

TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

& APPARENTÉS

UN SERVICE POUR TOUT LE PARCOURS DE VIE

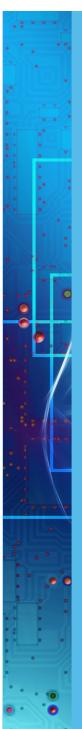
Le Service des troubles du spectre de l'autisme & apparentés coordonne et regroupe l'ensemble des structures qui lui sont rattachées sur le canton de Vaud, structures impliquées dans l'accompagnement des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA), cela sur tout le parcours de vie. Les structures pour mineurs sont co-dirigées par le SESAF.

Les structures rattachées au service TSA comprennent le centre cantonal autisme, les antennes diagnostiques régionales, un centre d'intervention précoce, une classe enfantine spécialisée, des équipes mobiles enfants / adultes, des centres thérapeutiques de jour, une section de psychiatrie du développement mental et une structure hospitalière centrée sur la gestion des situations de crise.

Un enfant ne devient pas autiste mais vient au monde avec ce trouble.

L'éducation et la qualité des relations parents-enfants n'ont rien à voir dans la survenue de l'autisme.

Le tableau clinique évolue tout au long de la vie. On ne parle pas de guérison pour un TSA mais d'amélioration. Celle-ci est corrélée à la mise en place des bonnes pratiques.



Pour les personnes TSA et leur famille

- Consultations
- Bilans diagnostiques et fonctionnels pluridisciplinaires
- En collaboration avec le réseau d'intervenants : orientation et élaboration d'un programme d'accompagnement adapté et individualisé
- Mieux accompagner au quotidien le TSA (groupes spécialisés):
 - Coaching parental
 - Groupes pour la fratrie
 - Entraînement aux habiletés sociales.

Pour les professionnels

- Centre expert ressource pour les TSA
- Formation continue
- Sur demande des structures, évaluation des pratiques, formation et coaching d'équipes sur site.





CENTRE CANTONAL AUTISME

UN CENTRE D'EXPERTISE DÉDIÉ AUX TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME

Le centre cantonal autisme est une structure cantonale intégrée au Service des troubles du spectre de l'autisme & apparentés du CHUV.

Son équipe pluridisciplinaire composée de psychiatres, psychologues, neuropsychologues neuropédiatres, psychomotriciens, logopédistes, pédagogues spécialisés, éducateurs spécialisés et chercheurs, travaille en étroite collaboration avec les structures et professionnels impliqués dans les troubles du spectre de l'autisme.

Missions

- Réalisation de bilans diagnostiques complexes
- Détection et intervention précoce
- Formation pour les professionnels et les familles
- Recherche scientifique dans le domaine des TSA.



RECHERCHES EN COURS

- Etude du développement cérébral précoce chez les enfants diagnostiqués avec un trouble du spectre de l'autisme
- Recherche clinique et validation de stratégies d'accompagnement des personnes
 - Intervention précoce
 - Habiletés sociales
 - Coaching parental





RECHERCHE

LABORATOIRE DE RECHERCHE DU CENTRE CANTONAL AUTISME

Avec une équipe dynamique, le laboratoire de recherche du centre cantonal autisme mène plusieurs études sur la thématique du spectre de l'autisme et des autres troubles neurodéveloppementaux.

Ces études ont pour but une meilleure compréhension des troubles liés à l'autisme, de leur fonctionnement, mais également permettre un accompagnement individualisé optimal aux familles.





- Sensibilisation aux TSA (formations proposées sur sites)
- Repérer et accompagner l'enfant d'âge préscolaire avec Troubles du Spectre de l'Autisme
- Formation TSA à l'attention des pédiatres
- Formation TSA à l'attention des pédopsychiatres
- Formation TSA à l'attention des logopédistes
- Intervenir auprès de l'enfant / adolescent TSA : Gestion de l'anxiété et développement des habiletés sociales
- Formation diagnostique ADOS
- Formation ESDM
- Thérapie pharmacologique dans le TSA
- Formations sur demande à l'intention des institutions.





FORMATION

UN MANDAT ESSENTIEL

L'enseignement et la formation représentent une partie essentielle du mandat donné au Service des troubles du spectre de l'autisme & apparentés.

Les formations proposées s'adressent à l'ensemble des professionnels concernés.

Le CCA reçoit des demandes d'évaluation diagnostique :

- de toutes les régions du canton et, selon possibilités, des cantons voisins
- pour des cas complexes ou du diagnostic précoce (âge < 36 mois)
- avec parfois de très gros dossiers (histoires médicales complexes) dans lequel on retrouve généralement l'ensemble des éléments nécessaires pour poser un diagnostic de TSA

L'objectif du CCA est que les équipes de 2^e ligne cantonale et extra cantonales s'approprient la pratique du diagnostic de TSA et des recommandations d'accompagnement telles qu'elles sont aujourd'hui émises dans les guides de recommandations des bonnes pratiques pour les TSA.





PLATEFORME DE SUPERVISION

Centre Cantonal Autisme

RÉUNION DE CONCERTATION PLURIDISCIPLINAIRE (RCP)

Proposition de plateforme commune de supervision dans le champ des troubles du spectre de l'autisme : modèle de Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP).

OBJECTIF

Mise en place d'un outil pour travailler en partenariat entre le Centre Expert (Centre Cantonal Autisme, STSA) et les équipes de 2^e ligne cantonales et extra cantonales (Suisse romande), selon une proposition de soutien et de supervision dans le cadre de Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP).

Il est important de noter que la démarche diagnostique ne relève pas immédiatement d'un dispositif de 3^e ligne. Ce dernier doit en effet traiter préférentiellement les situations les plus complexes.

Dispositif d'intervention précoce - DIP

Le dispositif concerne des enfants âgés de 24 à 36 mois à l'entrée, diagnostiqués TSA et adressés par un professionnel de la santé.

La décision d'un accompagnement spécialisé se fait sur la base d'une double indication pédagogique et thérapeutique, avec l'accord des parents.

L'accompagnement spécialisé se fait avec des thérapeutes formés au Early Start Denver Model (ESDM) et en incluant le partenariat des familles. L'ESDM est une approche pluridisciplinaire et globale, qui vise à faire progresser l'enfant dans toutes les aires du développement et tout particulièrement dans ses compétences de communication et d'interaction. Cette méthode part du plaisir et des intérêts de l'enfant tout en s'appuyant sur des renforçateurs sociaux, ou liés à l'activité. Le modèle ESDM est reconnu aujourd'hui internationalement comme le plus efficace dans l'intervention précoce chez le très jeune enfant TSA.

Le programme prévoit 15h00 d'intervention par semaine (+5h00 de prestations diverses telle le coaching parental), cela sur une durée de 2 ans.

Le centre propose également

- Groupe coaching parental
- Groupe d'entraînement aux habiletés pré-sociales (jeunes enfants)
- Accompagnement à l'inclusion à la crèche et à l'école enfantine
- Formation & accueil de stagiaires



CENTRE D'INTERVENTION PRÉCOCE DIP1-2-3

Centre pilote validé par l'OFAS *

UN DISPOSITIF D'INTERVENTION ADAPTÉ AUX TRÈS JEUNES ENFANTS

L'adulte va développer de nouveaux apprentissages chez l'enfant à partir d'activités plaisantes et de jeux réalisés ensemble comme des «partenaires de jeu» et à tour de rôle, selon des stratégies définies.

L'enfant sera introduit dans l'un des 3 groupes DIP en fonction de son profil et de l'accompagnement nécessaire.

Les compétences acquises dans le groupe lui permettront d'accéder, progressivement, au groupe suivant pour plus d'indépendance jusqu'à la préparation à une entrée en crèche.

La collaboration des parents est indispensable à l'atteinte des objectifs et ceux-ci se voient proposer une formation appropriée au profil de leur enfant.

* Le dispositif d'intervention précoce du Service des troubles du spectre de l'autisme a reçu une validation/ reconnaissance de la part de l'OFAS en tant que centre d'intervention précoce pour l'autisme.



La classe enfantine spécialisée, située dans un établissement de la scolarité obligatoire, accueille en moyenne 6 enfants de 4 à 6 ans diagnostiqués TSA (sans communication fonctionnelle et avec trouble du comportement).

La décision d'un accompagnement spécialisé se fait sur la base d'une double indication pédagogique et thérapeutique, avec l'accord des parents.

L'organisation de la classe se fait sur le modèle ordinaire de scolarisation du canton de Vaud avec des outils spécifiques (ABA, TEACCH, outils de communication). Cette structuration permet aux enfants l'apprentissage et l'acquisition de l'autonomie et de la communication.

Les parents sont des partenaires actifs et indispensables dans l'accompagnement de l'enfant. A domicile, ils s'engagent, dans la mesure du possible, à mettre en place les stratégies d'apprentissage et les conseils donnés par l'équipe.

Un coaching parental sous forme de sessions en groupes et visites à domicile est proposé aux parents.

Selon l'évolution de l'enfant et son âge, à l'issue d'une ou de deux années d'intervention, l'enfant et sa famille sont dirigés vers la structure la plus adaptée (école ordinaire avec aide à l'intégration, orientation vers une école spécialisée).



CLASSE ENFANTINE SPÉCIALISÉE

UNE MODALITÉ DE SCOLARISATION RESPECTUEUSE DES OBJECTIFS DE L'ÉCOLE TOUT EN ÉTANT ADAPTÉE AUX SPÉCIFICITÉS DE CHAQUE ENFANT

Grâce à un suivi précoce, intense et spécifique ainsi qu'à un décloisonnement progressif de cette classe vers les autres entités de l'établissement scolaire, l'inclusion fait partie intégrante du projet. La mise en œuvre du projet est prévue pour une durée de maximum deux ans.

La ligne pédagogique de la classe se base sur la pédagogie ABA (analyse appliquée du comportement). L'équipe pluridisciplinaire compte en son sein une psychologue, des enseignantes, des éducatrices, une psychomotricienne et une logopédiste.

Les classes des centres thérapeutiques de jour (CTJ) s'adressent à des élèves avec troubles du spectre de l'autisme sans déficience intellectuelle qui, temporairement, ne peuvent rester à plein temps en milieu scolaire ordinaire en raison de difficultés de comportement ou d'apprentissage. L'âge d'admission se situe entre 4 et 10 ans.

La décision d'un accompagnement spécialisé se fait sur la base d'une double indication pédagogique et thérapeutique, avec l'accord des

Le projet individualisé de chaque enfant détaille les objectifs dans chaque domaine de son développement (communication, motricité, autonomie, socialisation, comportement, développement personnel et apprentissages). Il est construit de façon interdisciplinaire, en concertation avec les parents et avec l'enfant. Il prévoit les moyens et adaptations nécessaires qui seront mobilisés pour accompagner l'enfant. Il est régulièrement réévalué et ajusté.

Durant la durée d'accueil de l'enfant au CTJ (2 ans maximum), des liens seront entretenus avec son milieu scolaire d'origine dans l'objectif d'un retour à l'école obligatoire.

Selon l'évolution de l'enfant et son âge, à l'issue d'une ou de deux années d'intervention, l'enfant et sa famille sont dirigés vers la structure la plus adaptée (école ordinaire avec aide à l'intégration, orientation vers une école spécialisée).

CENTRES THÉRAPEUTIQUES DEJOUR

ENFANTS ET ADOLESCENTS



UN CENTRE D'ACCUEIL DE JOUR QUI PROPOSE À LA FOIS SCOLARISATION **ET INTERVENTIONS THÉRAPEUTIQUES**

L'objectif principal de la scolarisation dans un centre thérapeutique de jour (CTJ) est de permettre à l'enfant de développer ses compétences afin de pouvoir à nouveau bénéficier d'un apprentissage en milieu scolaire

DES ÉQUIPES MOBILES

Chaque CTJ offre la prestation d'une équipe mobile. Celles-ci assurent l'évaluation pédago-éducative et thérapeutique d'enfants (4 à 12 ans) ayant un TSA et sans déficience intellectuelle, scolarisés en école

Elles interviennent à l'école obligatoire et à domicile afin <u>d'assurer</u> un maintien de la scolarité en milieu ordinaire, d'assurer une cohérence et une continuité du réseau et des suivis, de prévenir et traiter les comportements défis et favoriser les

L'équipe mobile pour mineurs (entre 5 et 17 ans) travaille sur des missions d'intervention et d'accompagnement des familles et des équipes des institutions scolaires spécialisées en lien avec les troubles graves du comportement.

Elle offre aux familles et institutions qui les sollicitent la possibilité :

 D'évaluer avec eux la situation problématique et de contribuer à la résoudre par une intervention spécialisée, contractualisée et de durée déterminée.

Il est proposé:

- De préciser les diagnostics et détecter les facteurs de crise par des investigations appropriées.
- D'évaluer, réduire et prévenir au mieux l'apparition des troubles du comportement.
- D'accompagner et de conseiller les familles ainsi que les autres intervenants.
- D'intervenir en proposant aux autres membres du réseau une collaboration interdisciplinaire.



SECTION DE PSYCHIATRIE DU DÉVELOPPEMENT MENTAL

ENFANTS ET ADOLESCENTS

UNE ÉQUIPE MOBILE POUR MINEURS - EMDM

L'équipe mobile pour mineurs, pluridisciplinaire et dépendante de la section de psychiatrie du développement mental, intervient à la demande de structures spécialisées du canton de Vaud pour des troubles graves du comportement chez des mineurs avec déficience intellectuelle ou TSA. Elle a également pour mission, l'accompagnement des équipes des institutions.



La section de psychiatrie du développement mental offre ses prestations aux équipes soignantes des hôpitaux psychiatriques ainsi qu'aux équipes socio-éducatives du canton de Vaud. Elle intervient également à domicile.

Dans leurs missions, les équipes mobiles font une analyse fonctionnelle des troubles graves du comportement, recherchent une cause somatique à ces troubles et réévaluent le traitement psycho pharmacologique.

Elles conseillent et forment les équipes accompagnantes (enseignants et éducateurs) à la prévention et à la gestion des troubles graves du comportement.



SECTION DE PSYCHIATRIE DU DÉVELOPPEMENT MENTAL

ADULTES

UNE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE DANS LES TROUBLES PSYCHIATRIQUES LIÉS AU HANDICAP MENTAL - SPDM

L'équipe de la section de psychiatrie du développement mental (SPDM) assure une intervention auprès des adultes déficients intellectuels, avec ou sans TSA, ayant des troubles graves du comportement et nécessitant une intervention pluridisciplinaire.

La SPDM dispose en outre d'une équipe de recherche appliquée qui développe un programme de recherche clinique dans le domaine de la déficience intellectuelle associée ou non à des troubles du spectre autistique.

Tranche d'âge concernée : les adultes.

Les patients sont admis sur indication de la Section de psychiatrie du développement mental.

Le programme de soins et l'accompagnement socio-éducatif proposés par l'UPCHM visent à réduire l'intensité des troubles du comportement des patients, à éviter des hospitalisations multiples et à améliorer leur réinsertion dans le milieu socio-éducatif ou familial.

Une équipe pluridisciplinaire propose des soins individualisés et un accompagnement socio-éducatif dans le respect de la sécurité et de la dignité de la personne, sur une durée d'environ quatre mois.

l'unité est dotée de 6 lits.

Les patients bénéficient d'un suivi hautement spécialisé visant à décrypter leurs comportements, dénouer l'intrication des multiples dimensions à l'œuvre pendant ces crises et diagnostiquer les problématiques somatiques sous-jacentes.

En parallèle, afin de prévenir la perte des acquis éducatifs tels que l'autonomie ou la communication et de favoriser leur progression développementale, un cadre stimulant, proche de celui d'un établissement socio-éducatif, est mis en place.



UNITÉ PSYCHIATRIQUE DE CRISE DÉVOLUE AU HANDICAP MENTAL

EPIONE

UN ACCOMPAGNEMENT VISANT À RÉDUIRE L'INTENSITÉ DES TROUBLES DU COMPORTEMENT DES PATIENTS

La création et la mise en œuvre de l'UPCHM est le fruit d'une collaboration étroite entre le Département de psychiatrie du CHUV et la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), sous l'égide du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) du canton de Vaud.

L'Unité psychiatrique de crise dévolue au handicap mental (UPCHM) est une structure hospitalière centrée sur la gestion somatique et psychiatrique des situations de crise chez des personnes adultes nonverbales, porteuses d'une déficience intellectuelle sévère et d'un trouble du spectre autistique qui habitent dans le canton de Vaud.

L'équipe pluridisciplinaire de l'UPCHM est composée des professions suivantes : médecin, psychologue, infirmier, assistant en soins et santé communautaire (ASSC), éducateur, assistant socio-éducatif (ASE), ergothérapeute.

TABLE DES MATIÈRES

SERVICE DES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME 3
CENTRE CANTONAL AUTISME
RECHERCHE
FORMATION
PLATEFORME DE SUPERVISION 8
CENTRE D'INTERVENTION PRÉCOCE
CLASSE ENFANTINE SPÉCIALISÉE 10
CENTRES THÉRAPEUTIQUES DE JOUR
SECTION DE PSYCHIATRIE DU DÉVELOPPEMENT MENTAL 12
UNITÉ PSYCHIATRIQUE DE CRISE



L'accompagnement dans le TSA exige la réunion d'expertises pluridisciplinaires partageant des objectifs communs.
Cet accompagnement dans la continuité intéresse tout le parcours de vie.